

de Bony

CILOGER
Société Anonyme au capital de 2.250.000 Francs
Siège social : 56, Rue de Lille - 75007 PARIS
R.C.S. Paris B 329 255 046

84 B 3556

COPIE CERTIFIÉE QUANTITATIVE

Extrait de Procès-verbal
du Conseil d'Administration
du 3 Mars 1995

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le trois Mars à quinze heures, le Conseil d'Administration s'est réuni à A3C - 36, Avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 8 NOVEMBRE 1994.

II - COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

III - POINT SUR L'ACTIVITE DES S.C.P.I.

- 1 - Résultat de la collecte 1994
- 2 - Investissements réalisés en 1994

Tal de COMMERCE de PARIS
N° dépôt
27 MARS 1995
PHO2

IV - EXAMEN DES COMPTES DES S.C.P.I.

V - CILOGER

1 - Lecture et arrêté du rapport de gestion sur l'exercice 1994

- a) Examen de l'activité de l'exercice clos au 31 décembre 1994
- b) Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1994

2 - Préparation de l'Assemblée Générale Annuelle

- a) Projet d'ordre du jour
- b) Projet de résolutions

3 - Prévisions d'activité 1995

4 - Obtention de l'agrément COB

VI - CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE MIXTE.

- a) Projet d'ordre du jour relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- b) Projet de résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- c) Projet d'ordre du jour relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire
- d) Projet de résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

VII - QUESTIONS DIVERSES

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Patrice ROSSARD, Président ;
- CNP ASSURANCES,
représentée par Monsieur Bernard PERULLI ;
- SOFIPOST,
représentée par Monsieur Jean-Paul FORCEVILLE ;
- Monsieur Jean RIGALT ;
- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,
représentée par Monsieur Hammou ALLALI ;
- ECUREUIL PARTICIPATIONS,
représentée par Monsieur Jean-Pierre LE COQ ;
- Monsieur Jean-Claude CREQUIT, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LE COQ,
à l'effet de le représenter .

Etait absent et excusé :

- Monsieur Jean MALOCHET ;

Assistent en outre à la séance :

- Madame PRADEL, représentant Monsieur Jean-Paul CORDEAU, censeur ;
- Le cabinet CONSTANTIN, Commissaire aux comptes, représenté par Madame Françoise CONSTANT ;
- Madame Catherine de BOISANGER, Directeur Général ;
- Monsieur Thierry LIGNIER, Directeur Général ;
- Madame Raymonde HEBRAS, Secrétaire Général d'A3C ;
- Madame Isabelle PIRAUX, Adjointe du Directeur Juridique,
désignée comme secrétaire de séance par le Conseil.

Monsieur le Président constate que le Conseil, régulièrement convoqué, réunit les conditions de quorum requises par la législation et les statuts et peut valablement délibérer.

Monsieur ROSSARD aborde les différents points inscrits à l'ordre du jour :

**I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
8 NOVEMBRE 1994.**

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté par le Conseil.

.../...

II - COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil de la décision de Monsieur Joseph PAPPALARDO, reçue par lettre en date du 11 Janvier 1995, de démissionner de son mandat d'Administrateur de CILOGER.

Pour le remplacer, le Président propose la cooptation de Monsieur Robert MARTIGNAC, en qualité de nouvel Administrateur, pour la durée du mandat restant à courir de l'Administrateur démissionnaire et qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 1998 et appeler à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1997.

Le Conseil approuve à l'unanimité la cooptation de Monsieur Robert MARTIGNAC qui sera ratifiée à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

.../...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-sept heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.

Le Président

Un Administrateur